

**ÉTAT DES LIEUX
DE LA FILIÈRE ÉCO-ENTREPRISES
EN CHAMPAGNE-ARDENNE:
MISE À JOUR DES DONNÉES ÉCONOMIQUES**



LES ECO-ENTREPRISES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

ETUDE ÉCONOMIQUE



La prise de conscience de l'environnement et son intérêt économique est désormais le fer de lance de l'ensemble des politiques publiques, en France et dans le monde.

Qu'est-ce qu'une éco-entreprise ?

Les éco-entreprises ou éco-industries sont des entreprises produisant des biens et des services capables de mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement. Elles proposent des prestations dans les domaines suivants :



DÉCHETS



ENERGIE



EAU



MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



AIR ET ODEURS



URBANISME/HQE



RISQUES (NATURELS ET TECHNOLOGIQUES)



NATURE ET PAYSAGES



BRUITS ET VIBRATIONS



AUTRES ACTIVITÉS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT



SITES ET SOLS POLLUÉS

Les métiers concernés sont :

- ✚ Collecte/récupération
- ✚ Traitement (valorisation, démantèlement, élimination,...)
- ✚ Fabrication de matériels/équipements/produits
- ✚ Installation de matériels/équipements/produits
- ✚ Mesures et contrôle
- ✚ Conseil/études/ingénierie/formation

Au niveau régional, ont été également retenues les activités suivantes :

- ✚ Règlementation
- ✚ Bilan Carbone®
- ✚ PDE (Plan de Déplacements Entreprise)
- ✚ Eco-conception
- ✚ Produits respectueux de l'environnement

Seules les entreprises ayant au minimum 20% de leur chiffre d'affaire réalisé via une clientèle autre que les particuliers ne sont prises en compte. Pour certaines entreprises, la part d'éco-activité ne concerne qu'une partie de l'activité globale.

Au plan national, les éco-entreprises représentent un chiffre d'affaire de 30 milliards d'euros. Le rapport Chambolle (novembre 2006) indique : "8000 entreprises – notamment des PME – ont déjà investi dans le marché des éco-technologies. Et d'ici fin 2010 ce secteur pourrait générer 620 000 emplois contre 400 000 à ce jour.". De plus, le taux de croissance de ce secteur, supérieur à celui du PIB, se situe entre 5 et 10 % par an. Les secteurs de l'eau et des déchets représentent à eux seuls 90 % du chiffre d'affaire global généré par les éco-entreprises françaises.



En chiffre...

7 % est le taux de croissance moyenne annuelle du secteur depuis cinq ans.

Les éco-entreprises françaises occupent également une place honorable sur le marché international (elles se situent au quatrième rang mondial). Elles représentent un ensemble relativement disparate donc dans lequel cohabitent des grands groupes à notoriété mondiale et des très petites entreprises familiales voire unipersonnelles.

Contexte de l'étude économique sur les éco-entreprises de Champagne-Ardenne

Ce travail fait suite à la première étude économique réalisée en 2009, afin d'avoir un panorama de la filière en région. Cet exercice sur une filière d'excellence et d'avenir avait pour objectif d'améliorer nos connaissances sur les secteurs régionaux des éco-activités et sur leurs potentiels. Elle a permis d'identifier leurs déterminants de développement et leurs perspectives d'évolution, ainsi que de leur proposer des dispositifs efficaces pour accroître leur visibilité et leur rayonnement aussi bien au niveau régional qu'au niveau national et international.

L'enquête a été réitérée début 2011 sur des données économiques de 2010 afin de mettre à jour les données de 2009. Ces données correspondent donc à une enquête réalisée entre le 12 janvier 2011 et le 15 mai 2011 auprès de 395 eco-entreprises.

⇒ Premier envoi courrier postal: mercredi 12 Janvier 2011 puis 4 relances email (mi-février, mi-mars, mi-avril et mi-mai)

Sur les 395 éco-entreprises initialement identifiées, seules 384 éco-entreprises ont été retenues comme étant des éco-entreprises.

Cette mise à jour est basée sur le retour de 61 enquêtes complétées, soit un retour de 15,88%. Pour comparaison, l'enquête de 2009 avait obtenu un retour de 33,1%. Cette forte différence s'explique par le fait que la campagne d'enquête 2009 avait bénéficié d'une très forte relance téléphonique et avait duré deux mois supplémentaires.

L'environnement en région Champagne-Ardenne

La région Champagne-Ardenne bénéficie de sa position stratégique au cœur des courants d'échanges de l'Europe occidentale. La Région Champagne-Ardenne est désormais la 1ère région française en termes de puissance totale installée en 2011. Tous les départements champardennais dépassent les 100 MW installés. La région dispose ainsi des meilleurs potentiels nationaux au niveau des énergies renouvelables. D'ailleurs, le schéma régional éolien II fixe à l'horizon 2020 l'objectif de porter à près de 2800 MW la puissance éolienne installée en Champagne-Ardenne. L'éolien devient un des éléments d'attractivité de la région.

La Champagne-Ardenne est par ailleurs une région pionnière en matière d'énergies renouvelables. Hormis l'éolien, une approche globale des énergies dites renouvelables est en marche : le développement de la biomasse (avec la paille, les déchets des industries agro-alimentaires, les élevages¹...), le solaire thermique, le développement de la micro-hydraulique, la géothermie². La Région a même créé un circuit des énergies renouvelables.

Les résultats de l'enquête

Le domaine des éco-entreprises et des éco-technologies est extrêmement porteur et la Région Champagne-Ardenne a de nombreuses cartes à jouer dans ce secteur. De plus en plus d'entreprises travaillent dans les thématiques environnementales et plus largement du développement durable.

¹ Source INSEE 29 Indicateurs du développement durable en Champagne-Ardenne (juillet 2010)

² Source : Conseil régional www.cr-champagne-ardenne.fr

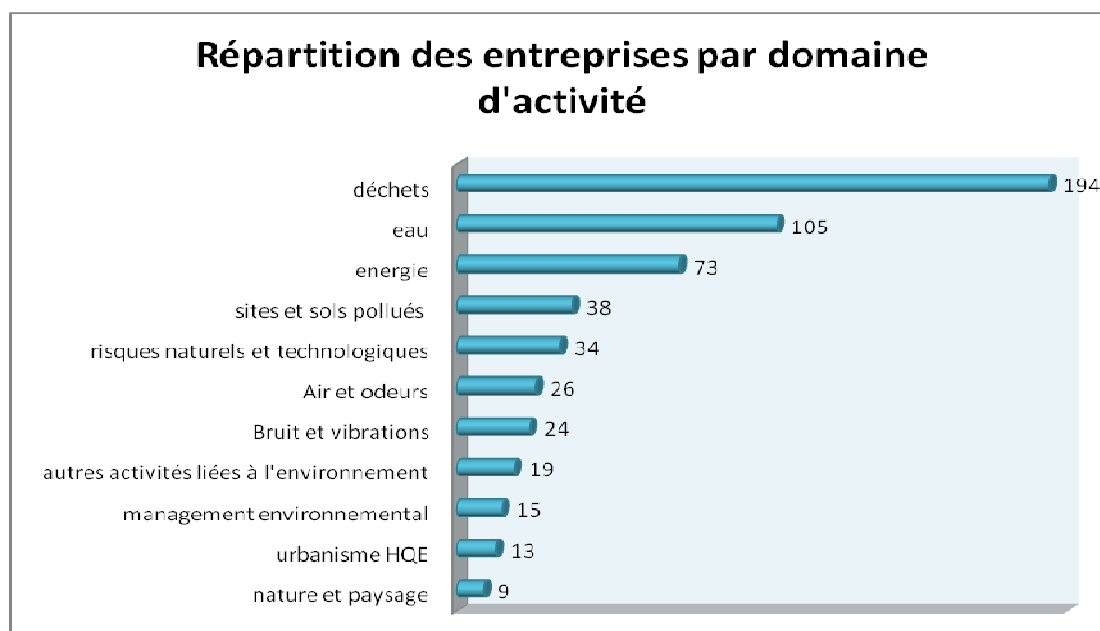


L'analyse des données des secteurs d'activité et de la répartition régionale porte sur la totalité des 384 éco-entreprises identifiées. Les informations suivantes proviennent principalement des résultats des enquêtes qui ont été complétées.

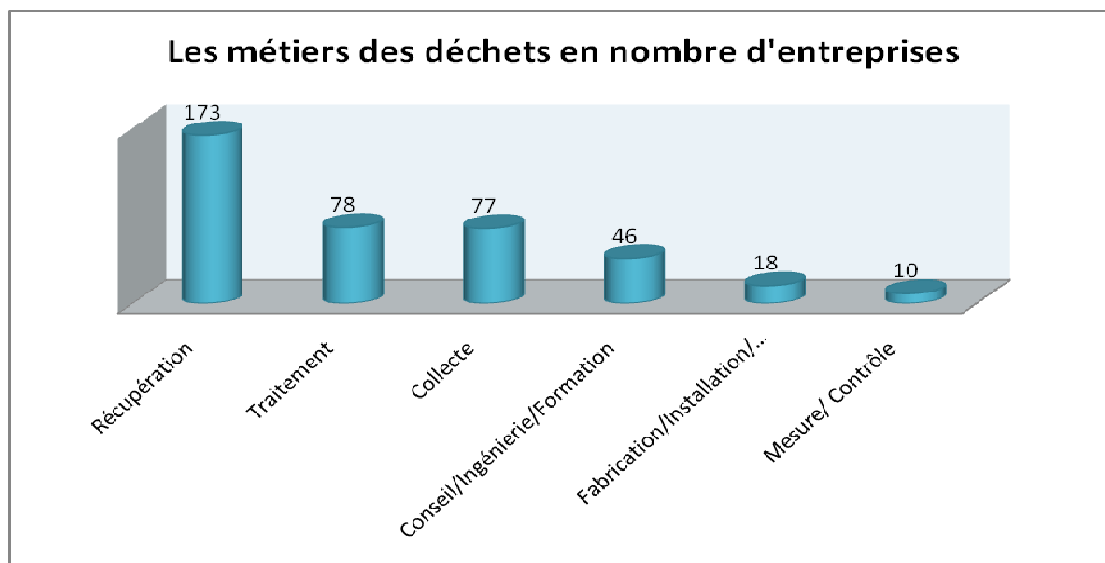
SECTEURS

Le recensement régional des éco-activités est représentatif de la classification nationale des domaines d'activités et métiers proposée par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie.

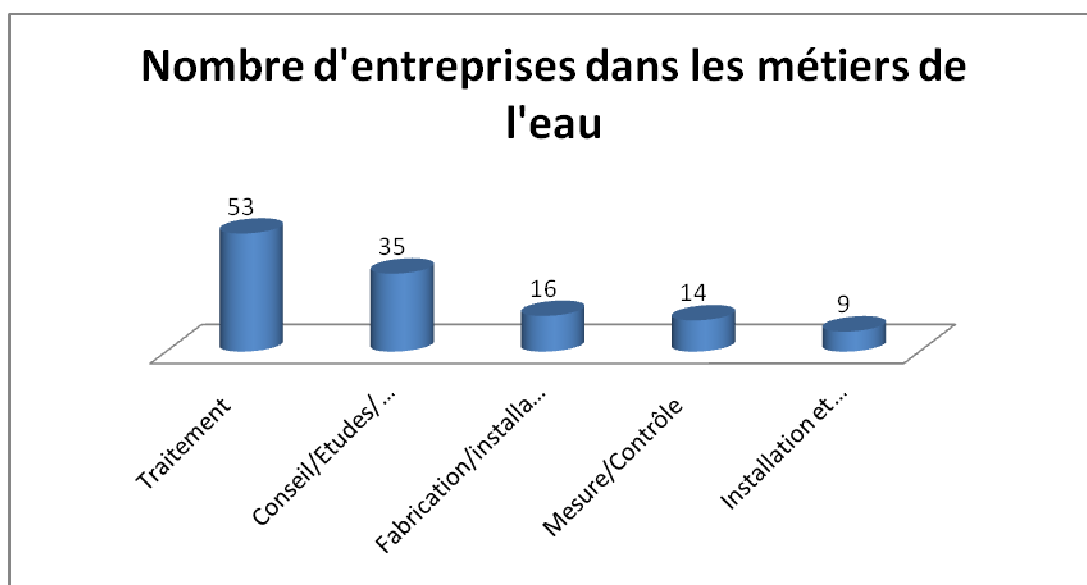
En Champagne-Ardenne, la répartition par éco-activité montre que 50% des éco-entreprises identifiées travaillent dans les métiers des déchets. Ce secteur des déchets, additionné au secteur de l'eau (27%) représentent à eux seuls 77% des éco-entreprises de la région ! Même si ce chiffre est important, il est à relativiser par rapport aux 90% qu'ils représentent au niveau national. Le secteur de l'énergie quant à lui représente 19% des éco-entreprises identifiées. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à 2009 (16%), malgré différentes mesures gouvernementales non favorables au développement de ce secteur (ex : baisse du rachat de l'électricité). Toutes les autres éco-activités connexes sans exception (métiers du risque, du bruit, du management environnemental, de l'urbanisme HQE, nature et paysage et les autres activités liées à l'environnement) sont en hausse. Précisons également que les entreprises peuvent indiquer plusieurs secteurs d'éco-activités (ainsi une entreprise peut indiquer comme domaine d'activité l'eau et les déchets).



Comme en 2009, le marché des déchets est dominé par la récupération de matières métalliques et non métalliques, ainsi que le traitement des ordures ménagères.



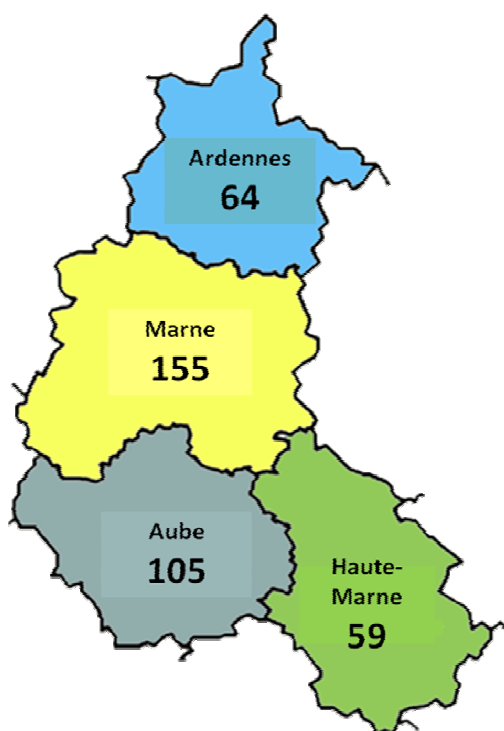
Le marché de l'eau concernent principalement le traitement des eaux usées.



Le secteur de l'énergie se trouve toujours en 3^e position. Ce secteur, tout comme les autres (bruits, sols, risques...) sont plus spécialisées, ce qui explique un nombre plus restreint d'entreprises.

Enfin les entreprises sont toujours autant diversifiées, avec pas moins de 90 codes APE recensés, exactement comme en 2009.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



384 éco-entreprises ont été identifiées en région Champagne-Ardenne.

Comme en 2009, leur répartition sur le territoire est en corrélation avec la répartition des entreprises et de l'emploi dans la région : la Marne possède à elle seule 40% des éco-entreprises de la région (un peu moins qu'en 2009 où elle possédait 43% de ces entreprises).

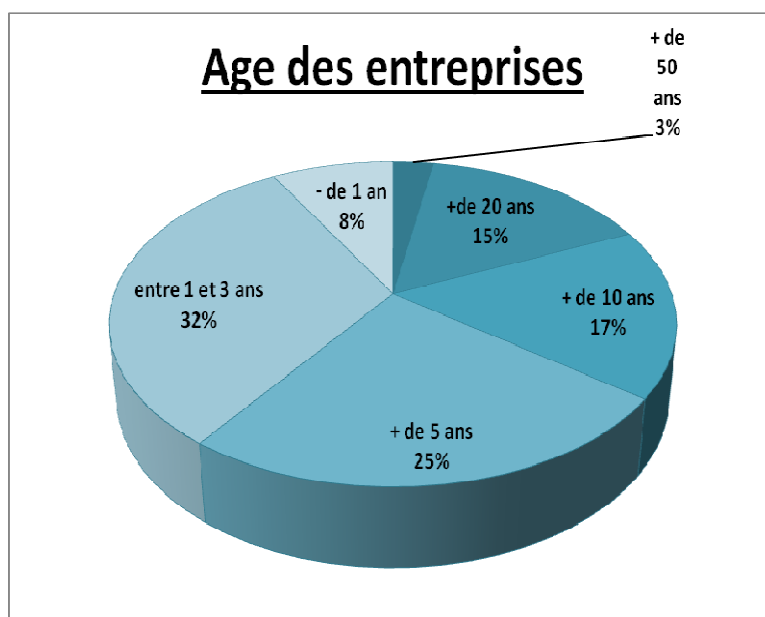
L'Aube gagne 1% des éco-entreprises présentes sur le territoire (27% contre 26% en 2009).

Les départements des Ardennes et de la Haute-Marne restent les parents pauvres de cette répartition géographique mais détiennent des entreprises ayant un savoir-faire très spécifique.

ÂGE DES ENTREPRISES

Les entreprises de plus de 5 ans représentent 60% des éco-entreprises identifiées, tandis que celles de moins de 3 ans représentent 40 % des entreprises (soit 154 entreprises).

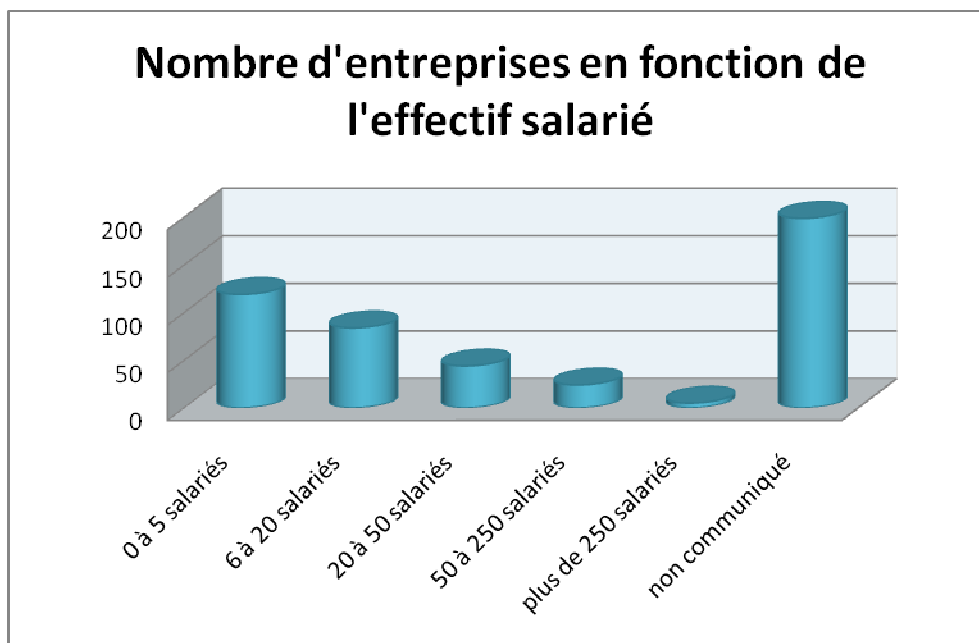
La filière est encore jeune, seules 32% des entreprises ayant plus de 10 ans ! Le secteur comporte ainsi des entreprises plus jeunes qu'en 2009. La filière est encore en expansion, en 2009 seules 32% des entreprises avaient moins de 3 ans contre 40% aujourd'hui. Notons les 8% qui ont moins d'un an.



NOMBRE DE SALARIÉS

Les éco-entreprises ayant répondu à l'enquête totalisent 2905 emplois. Ce résultat est à prendre avec précaution car deux entreprises déclarent déjà elles seules 2457 emplois.

Les différentes sources d'information sur les salariés des éco-entreprises de Champagne-Ardenne³, le nombre d'emplois créés par les éco-entreprises régionales est estimé à 6439.



Classification effectuée sur les 61 enquêtes ayant répondu à l'enquête.

Plus de 80% des éco-entreprises sont des PME au sens européen du terme (moins de 50 salariés, n'appartenant pas à plus de 25% à un groupe industriel de plus de 250 salariés, chiffre d'affaires annuels à inférieure à 50 millions d'euros).

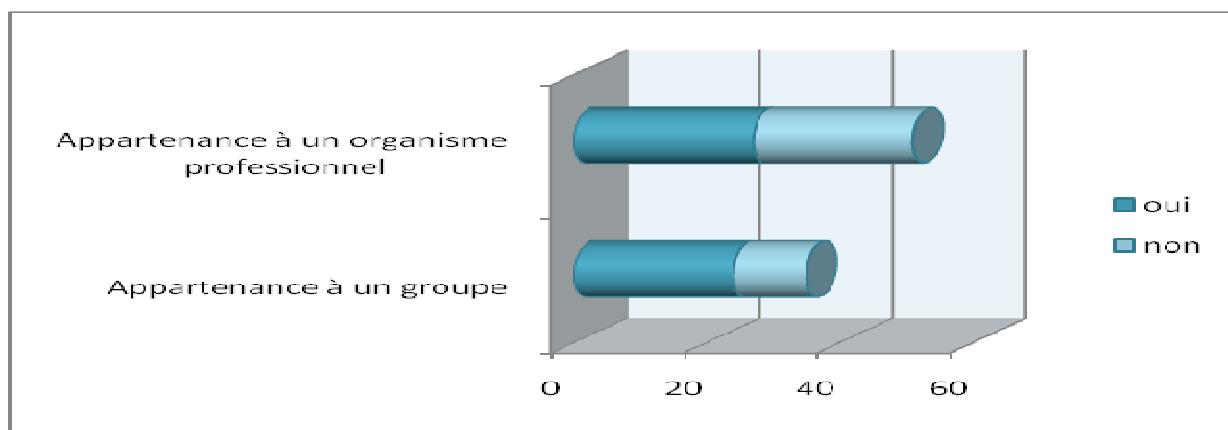
Comme en 2009 les entreprises de moins de 5 salariés sont majoritaires. Par contre, il faut noter que 5 entreprises comptent plus de 250 salariés (contre 3 en 2009) : cela résulte d'une fusion entre deux entreprises. Enfin 61% comptent moins de 50 salariés (contre 84% en 2009).

Les PME sont très importantes pour le tissu économique local, d'autant que plus des $\frac{3}{4}$ ont leur siège en Champagne-Ardenne.

Il faut absolument noter que malgré la période de crise de 2008 et avant la reprise mi 2010, les éco-entreprises ont gardé une activité stable, voir en hausse pour certains domaines et surtout qu'elles ont dans l'ensemble continué à embaucher.

³ Le fichier CCI des entreprises de Champagne-Ardenne (entreprises inscrites au RCS- Registre du Commerce et des Sociétés), la base de données Diane (annuaire de données des entreprises pour l'analyse économique), ainsi que l'enquête éco-entreprises.

STATUT DES ÉCO-ENTREPRISES



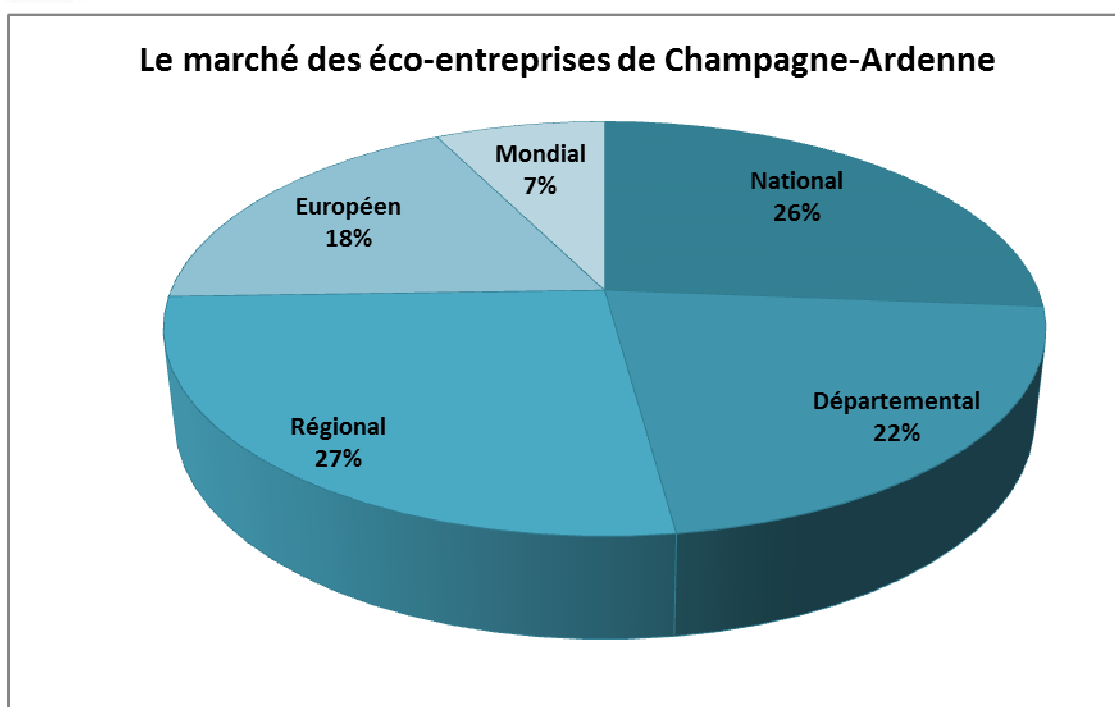
Classification effectuée sur les 61 enquêtes ayant répondu à l'enquête.

13 entreprises appartiennent à un groupe. Les 3 principaux groupes identifiés sont Cristal Union, Veolia et Suez.

19 entreprises appartiennent à un organisme professionnel. Les organismes principalement recensés sont la CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises), l'UIMM (Union des Industries et des métiers de la métallurgie), la FEDEREC (Fédération des professionnel du recyclage) et un organisme reconnu en Champagne-Ardenne, le pôle de compétitivité Industrie Agro-Ressource (Pôle IAR).



Le marché des éco-entreprises de Champagne-Ardenne



Classification effectuée sur les 61 enquêtes ayant répondu à l'enquête.

Le capital social cumulé pour les 42 éco-entreprises pour lesquelles nous avons l'information est de 303 105 202 euros.

Le chiffre d'affaire cumulé des 54 éco-entreprises pour lesquelles nous avons l'information est de 68 933 806 euros. Il est donc possible d'estimer le chiffre d'affaire total des 384 éco-entreprises recensées dans la région à plus de 1 milliard d'euros. Cela correspond au chiffre d'affaire estimé en 2009. Il n'y a donc pas eu beaucoup d'évolution sur ce point, ce qui est assez intéressant au vu de la conjoncture économique durant ces deux dernières années.

Le marché des éco-entreprises est principalement local, avec 49% des éco-entreprises qui ont un marché en région. Il était de 60% en 2009.

Les exportations des éco-entreprises se font principalement en Union Européenne- Europe du Nord, pays frontaliers, la Roumanie et le Maghreb (Tunisie- Maroc), l'Asie, le Chili, le Brésil et le Mexique. Cependant seuls 7% des entreprises déclarent avoir un marché mondial. C'est 1% de moins qu'en 2009. En cumul, le marché européen est également en baisse, passant de 22% à 18%. Le marché national représente 26% du marché des éco-entreprises.

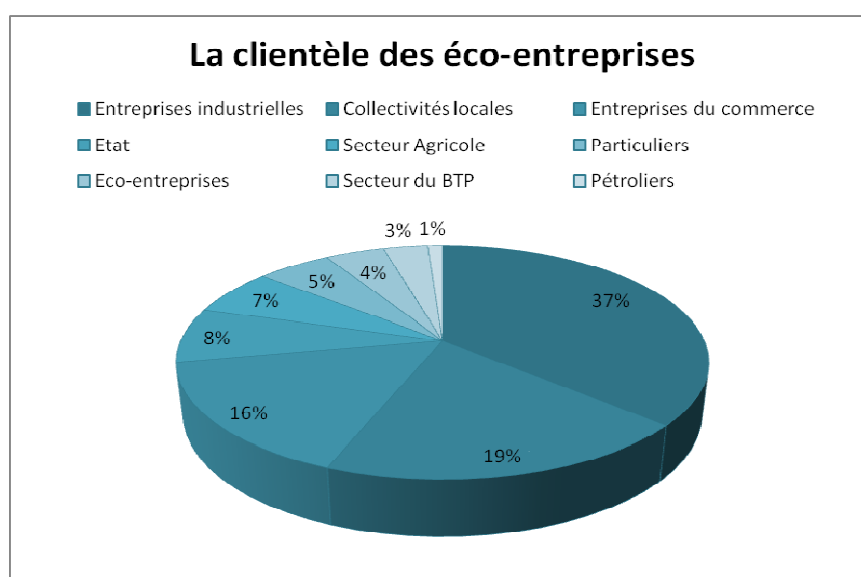


La clientèle des éco-entreprises

64% des éco-entreprises ont une clientèle composée d'industriels et de collectivités locales ou l'Etat via certains marchés publics. Pour rappel, ne sont retenues dans la filière régionale uniquement les entreprises ayant plus de ayant au moins 20% de leur clientèle réalisée avec une clientèle autre que les particuliers.

5% des entreprises déclarent avoir une clientèle d'éco-entreprises ce qui signifie qu'il y a des échanges commerciaux entre éco-entreprises en Champagne-Ardenne. Il faut aider à développer ces échanges.

La clientèle provenant du secteur agricole concerne principalement les activités de récupération des déchets ou la maîtrise de l'énergie).



Classification effectuée sur les 61 enquêtes avant répondu à l'enquête.



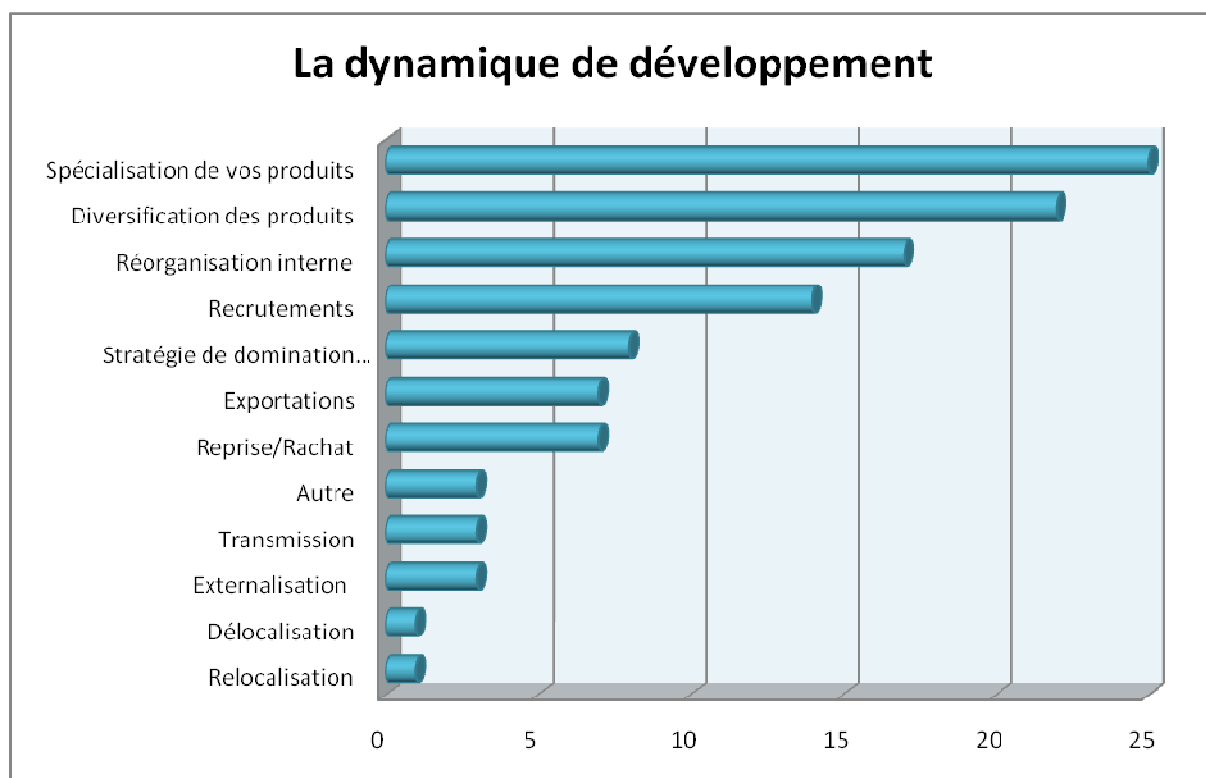
Les axes de développement des éco-entreprises

La dynamique de développement indiquée ici concerne l'ensemble des activités de l'entreprise y compris celles qui ne sont pas des éco-activités.

Le trio de la dynamique de développement des entreprises est :

- La spécialisation des produits
- La diversification des produits
- La réorganisation interne.

Même si ce trio de tête identique à celui de 2009, il a cependant évolué, la diversification étant en 2009 en première position. La proportion en nombre de réponses par rapport à 2009 est la même.



En nombre de réponses sur les 61 enquêtes reçues.

Les recrutements sont toujours en quatrième position. Les profils les plus recherchés concernent des technico-commerciaux, des opérateurs, des ingénieurs environnement, HSE (hygiène, sécurité, environnement). Pour certaines entreprises, il s'agit également d'embaucher du personnel en insertion, des consultants, des étudiants en alternance.

Les recrutements continuent à illustrer le potentiel de croissance et d'opportunités d'emplois dans cette filière.

La transmission d'entreprise concerne trois entreprises dont le propriétaire part en retraite, c'est pourquoi cette dynamique gagne trois places par rapport à 2009.

La stratégie de domination par les coûts est une dynamique en fort développement dans la stratégie des entreprises.

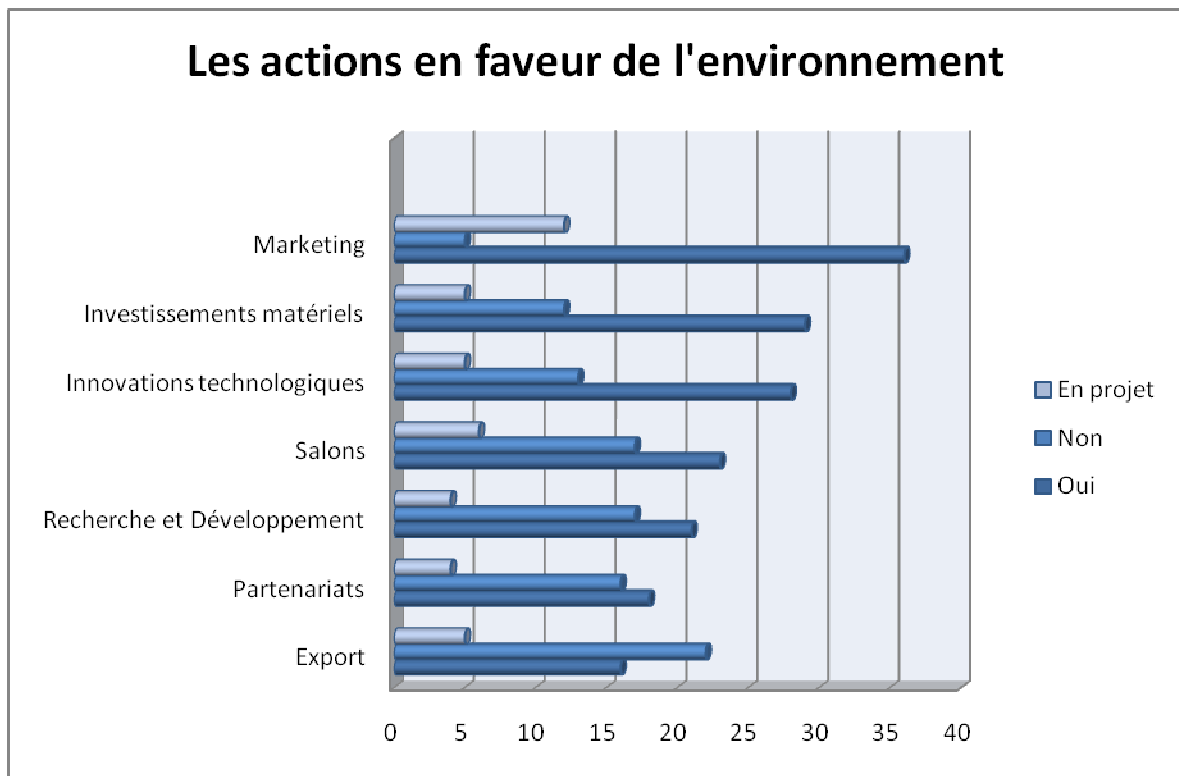
Les réponses « Autre » correspondent aux retours suivants : la prospection de nouveaux clients ainsi que de l'innovation web.

Ces résultats montrent que le souci de préserver et maîtriser le savoir-faire tout en s'adaptant aux marchés en proposant de nouveaux produits, de nouveaux services et en innovants est omniprésent.



Les actions dans le domaine de l'environnement

Les réponses ci-dessous ne concernent que le développement des éco-activités de l'entreprise.



En nombre de réponses sur les 61 enquêtes reçues.

Les éco-entreprises régionales mettent en avant leur éco-activité en menant un marketing actif. C'était déjà le cas pour 75% des entreprises en 2009.

Les investissements matériels sont toujours en seconde position par rapport à 2009. L'innovation technologique gagne deux places par rapport à 2009, pour passer devant la participation à des salons. Cela s'explique peut-être par l'augmentation des coûts d'exposition sur les salons.

Dans la plupart des cas, la Recherche & Développement reste attachée aux mentions de partenariats et d'innovation technologique.

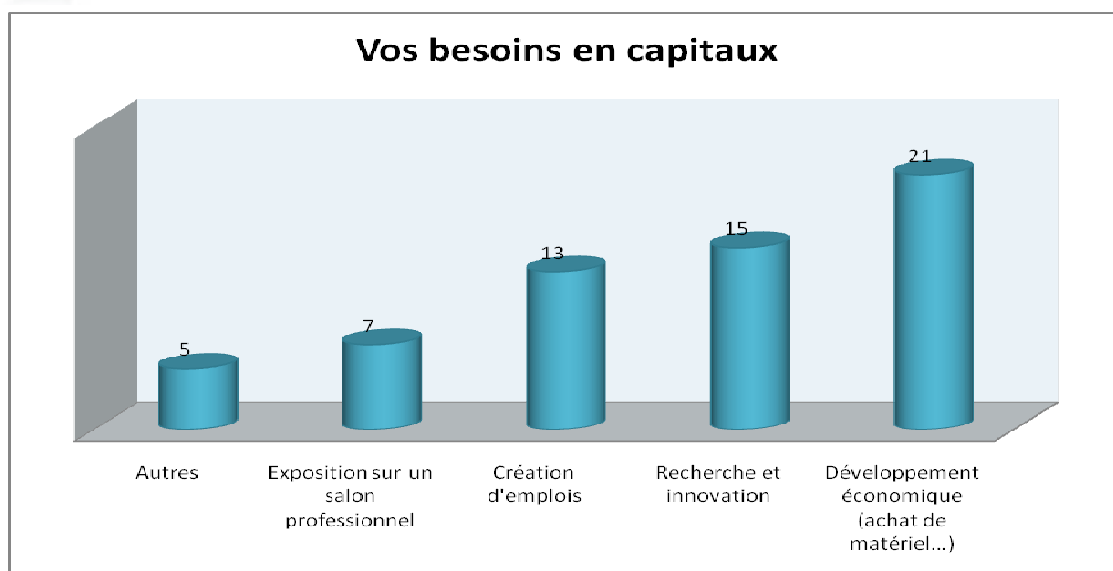
Les partenariats déclarés sont les suivants :

- avec des entreprises (notamment dans les domaines du bruit et de la vibration/ de l'air et odeurs)
- avec des universités (URCA- UTT- Université de Nancy)
- avec la Systea (instrumentation dans l'analyse de la qualité des eaux)
- avec des professionnels de l'électricité
- avec une école vétérinaire
- avec Toshiba

25% des entreprises déclarent avoir une activité à l'international (marchés mondial et européen confondus) et 8% ont en projet de se développer à l'export. C'est deux fois moins (15%) qu'en 2009. Toute proportion gardée, il faut rappeler que deux fois plus d'entreprises avaient répondu à l'enquête en 2009.



Les besoins en capitaux



Les éco-entreprises déclarent avoir des besoins en capitaux principalement pour leur développement économique, tel que l'achat de matériel. La recherche et l'innovation est en deuxième position.

La création d'emplois en troisième position est importante et démontre à nouveau le potentiel de développement économique et de création d'emplois dans la filière.

La catégorie « autres » devait être complétée de manière libre. Sont ainsi ressorties les réponses suivantes : besoins en capitaux pour la création d'une nouvelle société, d'une nouvelle activité, pour de la formation, pour aller vers l'export, pour du stockage et de la logistique.

Ces indications des entreprises sur leurs besoins en capitaux ont permis de remonter l'insuffisance de connaissance des entreprises sur les dispositifs d'accompagnement existants pour leur développement. Bien souvent, elles n'ont pas connaissance des subventions, des aides possibles pour les aider à développer leurs projets ou alors elles ne savent pas à quelle structure elles peuvent s'adresser.

Conclusion

Le secteur des éco-entreprises en Champagne-Ardenne est un secteur jeune et en phase de croissance. Les éco-entreprises régionales forment un secteur particulièrement dynamique et en progrès. Le secteur couvre l'ensemble des éco-activités des secteurs classiques, déchets et eau, mais aussi de secteurs plus spécialisés (air, bruit, risques...). Ces avantages lui permettent de le définir potentiellement comme un acteur de premier plan sur les marchés nationaux et internationaux.

Le savoir-faire de certaines eco-entreprises régionales leur permet de dépasser le marché local et de vendre leurs produits et leurs services sur les marchés nationaux voire mondiaux. Les eco-entreprises sont fortement développées sur le territoire champardennais. Elles ont une croissance constante malgré la mauvaise conjoncture économique de ces dernières années. Et il paraît probable que cela ne s'arrêtera pas dans les prochaines années. Les éco-activités sont une réponse aux contraintes réglementaires et à la demande sociale. Plus largement elles sont un acteur incontournable du développement durable.

Les eco-entreprises champardennaises constituent un atout économique important pour le territoire. La filière se structure depuis environ trois ans, via l'action collective eco-entreprises. Le Club eco-entreprises de Champagne-Ardenne lancé le 1^{er} décembre 2009 se développe et affiche son identité à l'occasion d'événements régionaux (les Rencontres régionales des eco-entreprises et de l'économie verte), d'événements nationaux (les forums nationaux eco-entreprises) et internationaux, via une participation au salon international Pollutec.

Le territoire champardennais a la chance de disposer d'une filière dynamique et porteuse d'enjeux économiques. Les éco-entreprises sont des partenaires à part entière du développement de notre territoire. De nombreux facteurs territoriaux sont à prendre en compte dans le développement des eco-entreprises régionales : la spécificité agricole de la région, qui engendre de nombreux projets dans les domaines des déchets, de la gestion et le retraitement de l'eau, mais également dans la maîtrise de l'énergie (toits agricoles dédiés au photovoltaïque, mise à disposition de champs pour le développement de l'éolien, développement de la biomasse...). Pour cette dernière spécificité, la région bénéficie de la présence du pôle de compétitivité Industrie Agro-Ressources.

Cette nouvelle étude permet d'avoir une mise à jour des données économiques concernant la filière eco-entreprises en Champagne-Ardenne.

En 2009, un des freins qui avait été révélé pour la filière était le manque d'information et le manque de visibilité. Cette question a été améliorée par la création et la mise en place de plusieurs outils de communication afin de promouvoir le savoir-faire des éco-entreprises régionales. En effet, le site internet régional www.eco-entreprises-champagne-ardenne.fr est désormais la vitrine du savoir-faire local dans le domaine des éco-activités. Il enregistre déjà plus de 15000 visites. Tandis que l'annuaire des membres du club eco-entreprises met en avant les adhérents du Club. Par l'organisation de différentes réunions, les eco-entreprises commencent à se connaître entre elles. Certaines ont même participé au stand collectif régional dédié aux eco-entreprises de la région sur le Salon Pollutec.

Pour résumer, la filière champardennaise des eco-entreprises est une filière en pleine structuration et en plein développement. Elle est une filière à part à valoriser et devenir ainsi une vitrine d'excellence du savoir-faire régionale, afin de dynamiser la croissance et les emplois de demain en Champagne-Ardenne.